



Le permis de conduire à 1 euro

Actualité législative publié le **24/01/2020**, vu **999 fois**, Auteur : [RAULINE Sven](#)

Pour de nombreux adolescents, obtenir le permis de conduire est un premier pas vers l'indépendance. Seulement

Pour de nombreux adolescents, obtenir le permis de conduire est un premier pas vers l'indépendance. Seulement, financer le code, les leçons de conduite et le passage à l'examen constitue un véritable budget d'environ 1800€. L'état a donc mis en place un prêt destiné à rendre le permis de conduire plus facilement accessible.

Le permis a 1€ lancé en 2015 propose un versement allant de 600 à 1.200 euros sur vingt à quarante mois en fonction des situations de chaque futur conducteur. Perfectionnée en 2016, la formule propose désormais à ceux qui échouent à l'examen du permis de conduire de prétendre à un second emprunt de 300 euros pour repasser l'examen. Tous les jeunes de 15 et 25 ans peuvent prétendre à cette aide mais doivent s'inscrire dans une auto-école partenaire de l'opération.

Depuis le 1er janvier 2020, La majorité des écoles de conduite possédant le label « qualité des formations au sein des écoles de conduite » propose cette formule avantageuse.

>>>> RAULINE AVOCAT <<<<<